

« La FFMJC, les FRMJC,
les MJC réunissent
et mettent en mouvement
des citoyens.
Elles développent
des expériences innovantes
sur tout le territoire. »

Un projet et des valeurs partagées

Les MJC, les FRMJC et la FFMJC entendent :

- > permettre à chacun d'être acteur de sa vie,
- > mettre en place les conditions pour que s'exerce une démocratie vivante encourageant l'initiative et la prise de responsabilité, permettant à tous de devenir des citoyens actifs et responsables,
- > animer des scènes culturelles de proximité, des espaces d'éducation et de loisirs associant les dynamiques artistiques, sociales et territoriales,
- > contribuer à faire vivre des carrefours associatifs dans un partenariat actif avec les collectivités locales et territoriales contribuant au développement culturel et au maintien du lien social,
- > encourager les expressions et les pratiques culturelles sportives et éducatives pour tous.

La FFMJC, les FRMJC, et les MJC réunissent et mettent en mouvement des citoyens. Elles développent des expériences innovantes sur tout le territoire.

La FFMJC affirme la nécessité d'inscrire les relations entre les pouvoirs publics, les associations et leurs fédérations dans un conventionnement pluriannuel, reconnaissant, leur projet, leurs actions et la vie associative.

Nous demandons aux élus de s'appuyer sur les MJC pour conduire ensemble le renforcement de la démocratie représentative et de la démocratie participative en reconnaissant l'utilité sociale des associations dans :

- > leur légitimité à être un élément de la démocratie locale, favorisant l'expression et la prise d'initiative des citoyens,
- > leur représentativité pour co-élaborer des politiques publiques locales, départementales ou régionales,
- > leur rôle économique, leur conférant une place singulière entre le service public et le secteur marchand,

> leur capacité à créer des emplois, en soutenant les actions de formation menées pour des élus associatifs, des professionnels, et des élus locaux ou territoriaux.

Nous souhaitons que chaque association :

- > inscrive son action dans un nouveau cadre de conventionnement évitant les logiques d'appel d'offre et de marchandisation. Il repose sur la notion d'engagements réciproques définissant, reconnaissant et évaluant les rôles et fonctions de chacun.
- > élabore une charte d'Éducation Populaire actée par les pouvoirs publics locaux afin :
 - de promouvoir le rôle et l'importance de la place des MJC dans les dynamiques d'animation des territoires,
 - d'accompagner les projets associatifs,
 - de reconnaître que les pratiques amateurs et de l'éducation artistique et sportive participent à la construction de la personne.
- > permette aux jeunes d'être acteurs de leur parcours de vie.

La FFMJC est attentive aux évolutions dans les territoires. Elle affirme la nécessité, qu'à tous les niveaux de la République, une politique ambitieuse de jeunesse et d'éducation populaire soit développée, et que les acteurs de l'économie sociale et solidaire soient reconnus.

Nous sommes solidaires des revendications des associations d'élus qui doivent disposer des moyens suffisants pour exercer leurs compétences.

Nous affirmons la nécessité de lutter partout, contre les inégalités sociales et territoriales et pour le rôle essentiel de l'État, garant de la Liberté, de l'Égalité et de la Fraternité républicaine.

Alsace
Aquitaine
Bourgogne
Normandie
Franche-Comté
Lorraine
Méditerranée
Nord - Pas de Calais
Pays de la Loire
Poitou-Charentes
Mayotte
La Réunion
Guadeloupe



BWA

Les fédérations régionales

FRMJC Alsace

C/o MJC Espace I10
1 avenue des Rives de l'Ille
68110 ILLZACH
03 89 51 02 48
03 89 57 31 31
espace110@wanadoo.fr

FRMJC Aquitaine

42 rue des Teinturiers
33700 MERIGNAC
05 56 24 04 44
05 56 90 09 82
aquitaine.frmjc@neuf.fr

Bourgogne et Champagne Ardennes

FRMJC Bourgogne
22 rue du Tire Pesseau
B.P. 07
21021 DIJON CEDEX
03 80 45 02 86
03 80 43 03 43
frmjc-bourgogne@wanadoo.fr

Haute Normandie et Basse Normandie

FRMJC Normandie
32 bis rue Fred Scamaroni
14000 CAEN
02 31 95 41 26
02 31 95 23 23
frmjc.normandie@fr.oleane.com

FRMJC Franche-Comté

11 rue Pasteur
BP 34146
25400 AUDINCOURT
03 81 91 10 85
03 81 91 07 40
frmjc-fct@laposte.net

FRMJC Lorraine

27 rue de la République
54000 NANCY
03 83 27 31 00
03 83 90 21 63
frmjc.lorraine@wanadoo.fr

PACA, Corse et Languedoc Roussillon

FRMJC Méditerranée
Cité Corsy
1 allée du Cèdre Vert
13090 AIX EN PROVENCE
04 42 21 21 46
04 42 21 23 84
frmjc.med@free.fr

FRMJC Nord - Pas de Calais

36 rue Inkerman
Résidence Gounod V
59000 LILLE
03 20 54 89 05
03 20 54 02 87
frmjcnpc@wanadoo.fr

Pays de la Loire et Loiret

FRMJC Pays de la Loire
c/o MJC Plaine du Ronceray
Bd de la Fresnellierie
72100 LE MANS
02 43 72 67 72
02 43 72 63 27
frmjc.paysdeloire@orange.fr

Poitou Charentes et Limousin

FRMJC Poitou-Charentes
51 Grand'Rue
86000 POITIERS
05 49 60 25 30
05 49 60 25 39
contact@frmjc-poitou-charentes.fr

Océan Indien

Mayotte :
c/o MJC MAMOUDZOU
Boulevard du Baobab Mgombani
97600 MAMOUDZOU
02 69 61 18 36
02 69 61 30 77
m.j.c.mdzou@wanadoo.fr

La Réunion

80 bis rue Labourdonnais
97400 SAINT DENIS REUNION
02 62 73 01 66
02 62 21 36 93
fraep974@hotmail.com

FRMJC Guadeloupe

c/o MJC des Abymes Providence
97139 ABYMES
05 90 20 31 54
05 90 20 30 87
mjcabymes@wanadoo.fr

Des MJC sont aussi présentes en Ile de France,
informations et contact au siège fédéral.

« Jeunesse, culture,
solidarité et international.
Quelle animation,
quels aménagements durables
des territoires ?
La FFMJC agit, analyse et
produit de l'expertise. »



Des actions réalisées

La FFMJC est un espace où professionnels et élus construisent des expertises afin de

- soutenir la vie associative,
- promouvoir le projet des MJC,
- réfléchir avec les collectivités locales et territoriales à la mise en œuvre des politiques jeunesse, culture, solidarité et d'aménagement du territoire.

Sur les territoires

« Les jeunes et la politique jeunesse »

Octobre 2006, *Diagnostic auprès de la commune de Pfastatt.*

« L'éducation populaire et les territoires en mouvement : Quelles perspectives ? »

Colloque, mai 2007 à Dijon.

« Liberté associative et engagement social. Et si l'on reparlait d'éducation populaire ? »

Région PACA et Languedoc-Roussillon, Mai 2008

« Développement d'un projet associatif sur un quartier »

Étude préfigurative, décembre 2008, Commune de Dieppe.

Sur la jeunesse

« La jeunesse aujourd'hui »

Décembre 2007 à l'INJEP.

« La santé des jeunes et la prévention des conduites à risque » Mai et octobre 2008, *Journées d'études en partenariat avec l'ANPAA (association nationale de prévention en alcoologie et addictologie)* à Poitiers et à Illzach.

Sur l'action culturelle

« Éducation Populaire – Musiques Actuelles : quelle rencontre ? » Novembre 2006 au Mans.

« Éducation à l'image et public »

Novembre 2006 à Montbéliard en partenariat avec le Pôle d'éducation artistique à l'image et au cinéma de Franche Comté.

« Résidences d'artistes et art contemporain »

Septembre 2007 à Dunkerque en partenariat avec le LAAC (lieu d'art et action contemporaine)

« L'internet citoyen » Octobre 2007, à Poitiers

Débats publics – rencontres :

« Amateurs et professionnels quelles créations en commun ? »

Juillet 2007, en partenariat avec la direction du Festival d'Avignon.

« Les scènes culturelles de proximité »

Juillet 2007 à Avignon.

« Que serait un cinéma sans les spectateurs ? »

Mai 2008, à Cannes lors du festival international du film.

« Comment accompagner les pratiques théâtrales amateurs ? »

Mai 2008 à Cherbourg, scène nationale, au cours des « Téméraires » rencontres de théâtre amateur.

Formations :

Pour les animateurs des danses orientales et africaines :

Avril 2007, à l'INJEP, Marly le Roi / Novembre 2007, à Pontault-Combault / Mai 2008, à Nancy / Novembre 2008, à l'INJEP, Marly le Roi

Pour les animateurs des danses Hip Hop :

Juillet 2008, à l'INJEP, Marly le Roi

Novembre 2008, à l'INJEP, Marly le Roi

Ces formations sont réalisées en partenariat avec le pôle culture de l'INJEP.

Pour les professionnels de l'animation :

« Associations et pouvoirs publics »,

Novembre 2008, en partenariat avec Trajectoire Formation

« La mise en œuvre du projet d'éducation populaire des associations MJC dans un territoire et auprès d'une population »

Journées Nationales d'étude 2007.

Pour les élus locaux et territoriaux, en partenariat avec Trajectoire Formation :

« Le diagnostic partagé » Mai 2008

« La commune et l'intercommunalité » Mai 2008

« La participation des habitants » Mai 2008

« La relation entre les communes et les associations » Juin 2008

« La jeunesse comme ressource » Septembre 2008

« L'accueil petite enfance » Octobre 2008

« L'accompagnement des familles » Octobre 2008



“Tout acte éducatif
en direction des jeunes
doit se construire
dans une démarche culturelle
et intergénérationnelle.”

AG FFMJC 1948

Quelles politiques pour quelles jeunesses et quelles cultures ?

Aujourd'hui, la société est défiante vis-à-vis de sa jeunesse. Elle l'accuse de mille maux. Peu de compétences, d'inventivité, et de sérieux lui sont attribuées. Pourtant, la jeunesse s'engage. Elle est aussi l'avenir de toute société. Aussi, il est nécessaire que l'éducation permette aux jeunes de devenir des adultes responsables, autonomes, acteurs et citoyens.

La FFMJC veut aller au-delà des représentations et attributions négatives qui sont accolées à la jeunesse.

Pour cela :

> Les MJC et leurs fédérations accompagnent les jeunes au-delà de la consommation d'activités de loisir. Ainsi, ils inventent, créent, explorent et construisent eux-mêmes des projets.

> Les MJC et leurs fédérations accompagnent les pratiques culturelles et artistiques des jeunes dans l'ensemble des champs artistiques : spectacles vivants (danses, théâtre, musiques, cirque) arts plastiques, connaissance des arts, cinéma, multimédia, écritures. Ces actions sont réalisées à l'école et hors de l'école.

> La FFMJC s'engage pour que les MJC soient reconnues comme lieu complémentaire et partenaire des établissements culturels présents sur les territoires (scènes nationales, musées, monuments historiques...). Les jeunes s'approprient plus facilement ces lieux de proximité dans lesquels ils sont acteurs et créateurs.

Les MJC et leurs fédérations sont des acteurs importants de l'animation d'un territoire. Pour elles, on ne peut séparer les politiques d'aménagement du territoire des politiques jeunesse et culture.

Ainsi nous proposons de :

- > dépasser les logiques de cloisonnement des associations,
- > dépasser les logiques d'échelles administratives et de compétences juridiques pour poser la question des territoires de vie des populations,
- > aider les collectivités à développer des politiques publiques dans la transversalité,
- > promouvoir l'expérimentation sociale,
- > organiser la recherche développement dans le monde éducatif et social,
- > réfléchir à la notion de pôles de compétences,
- > inventer des formes d'évaluation dynamiques et partagée qui renforcent la transparence et la légitimité.